Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20260220-26_02_002-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	

De la commune SAINT-GILLES-LES-BOIS

Séance du 20 février 2026 à 19 heures 00

Date de convocation : 16 février 2026

Date d'affichage : 24 février 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme COSSE Nathalie

Objet

Devis Erwan COLLET

Étaient présents :

ANTOINE Vincent, WAGNER Vincent, JOLIVET Hélène, LE MEUR Patricia, PLANTE Romain, CADIOU Yoann
Procuration : GUEDON Béatrice à COSSE Nathalie
Absent excusé : HERVE Pierrick
Absente non excusée : PRUAL Zoé

Secrétaire de séance :

M. PLANTE Romain

Madame le maire présente un devis émanant de L'EURL Erwan COLLET pour le débroussaillage des routes goudronnées avec l'épareuse sur 25 kms. Le montant du devis est de 4 394.20€ HT soit 5 273.04€ TTC.

Après délibération l'Assemblée y émet un avis favorable.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 23 février 2026.

Publié ou notifié le .

Fait SAINT-GILLES-LES-BOIS, le 23 février 2026

Le Maire

Mairie de St-Gilles-les-Bois (Côtes-d'Armor)